

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									



SAINT JOSEPH

Patron de l'Eglise Universelle

XV^{me} ANNÉE

1899



1^{er} MARS

N° 3

Revue du Tiers-Ordre

et de la Terre-Sainte

A Saint Joseph

Tu connus la douleur, Joseph, rends l'allégresse
A nos malheureux jours !

Ton bras est tout-puissant, tu sais notre détresse,
Viens à notre secours !



A la voix de Pie IX, l'Eglise universelle
Te confia son sort ;

Perfide est l'ennemi, sois donc la sentinelle
Qui jamais ne s'endort !



Les siècles ont parlé : toujours devant ta gloire
Le démon s'est enfui,

Dans le combat présent, dirige la victoire
Prête-nous ton appui !



Tu le sais : en naissant, notre Nouvelle-France
Se jeta dans tes bras ;

A présent qu'elle est grande, oh ! que ton assistance
Ne l'abandonne pas !

FR. G., O. F. M.



Explication du Cérémonial du Tiers-Ordre

VÊTURE (Suite)



EST à vous, Sœurs Tertiaires, que cet article tout entier s'adresse plus directement ; il ne sera cependant pas sans utilité ni sans intérêt pour les autres, car il y a pour les femmes, dans la vie spirituelle, comme dans la vie domestique et sociale, une place spéciale enseignée par la nature elle-même, il ne faut pas l'oublier.

C'est faute de bien marquer la place et le rôle assignés par Dieu, auteur de la nature, à chacun des êtres qui habitent ce monde que l'on rencontre toutes ces agitations, ces disputes et ces désordres dans la société actuelle. Pauvre société, qui ne sait plus bâtir sans détruire de fond en comble, qui veut élever ses œuvres en les établissant sur le terrain mouvant et sablonneux de son jugement aveugle, et de sa raison mal équilibrée. Il lui faut sans cesse de nouvelles assises, et cependant d'autres assises, vieilles comme le monde, sont encore de force à soutenir toutes les constructions les plus hardies que pourrait concevoir le génie humain et sont d'ailleurs le seul fondement des œuvres durables qui veulent être à l'abri de la destruction. Ces assises sont d'abord la loi naturelle, ensuite la loi positive de Dieu, renfermée dans l'Écriture et l'Évangile, enfin les leçons du bon sens et de l'expérience.

Mais venons bien vite à notre sujet. Rapportant la prière que fait l'Église pour la bénédiction du voile des Sœurs Tertiaires, j'ai passé rapidement sur ce point, me promettant de vous en entretenir plus longuement dans une autre circonstance et de réunir en ce seul article tout ce que la bénédiction et l'imposition du voile renferment de leçons théoriques et pratiques. Le moment de le faire est venu, attendu que nous en sommes arrivés à l'imposition du voile. Qu'on me permette de répéter la prière de la bénédiction du voile et de la rapprocher de la formule de l'imposition afin de les analyser toutes deux ensemble.

Voici la première :

« Seigneur Jésus-Christ, qui nous avez enseigné par votre Apôtre que les femmes doivent paraître la tête couverte dans

votre église, pour nous montrer combien vous aimez la pureté et la chasteté, bénissez et sanctifiez ce voile ; et puisqu'il est un signe extérieur de sainteté et de pureté, faites que votre servante qui doit le porter, soit toujours sans tache, que sa vie soit remplie de bonnes œuvres et qu'elle règne un jour dans la félicité du ciel avec vos saints. »

Puis l'Église fait dire au prêtre qui impose le voile :

« Que votre visage soit voilé par la modestie, l'humilité et la pudeur : que le Seigneur vous couvre du voile et du bouclier de la pénitence, afin que l'ennemi ne prévale jamais contre vous. »

Ajoutons à ces paroles liturgiques le texte de l'Apôtre S. Paul, auquel la sainte Église fait allusion dans la première ligne de la bénédiction du voile. Nous aurons ainsi sous les yeux toute la doctrine de l'Esprit-Saint et de l'Église sur ce point, et nous pourrons en tirer à notre aise les conséquences qui en découlent. Ce texte est de la première épître aux Corinthiens, chapitre onzième, versets 3 et suivants. L'Apôtre s'exprime en ces termes : « Je veux que vous sachiez que le chef de tout homme, c'est le Christ, comme le chef de la femme c'est l'homme, et le chef du Christ, c'est Dieu. Tout homme qui prie ou prophétise la tête voilée, déshonore sa tête. Et toute femme qui prie ou prophétise la tête non voilée déshonore sa tête : car c'est comme si elle était rasée. Si donc une femme ne se voile point, qu'elle ait les cheveux coupés. Or, s'il est honteux à une femme d'avoir les cheveux coupés ou d'être rasée, qu'elle se voile la tête. Pour l'homme il ne doit pas voiler sa tête, parce qu'il est l'image et la gloire de Dieu : au lieu que la femme est la gloire de l'homme. » L'Apôtre continue un peu plus loin : « C'est pourquoi la femme doit, à cause des anges, porter sur sa tête la marque de sa dépendance. » Et après une nouvelle réflexion, l'Apôtre termine ainsi ses enseignements sur ce sujet : « Jugez-en vous-mêmes : convient-il à la femme de prier Dieu sans être voilée ? La nature même ne vous enseigne-t-elle pas qu'il serait honteux à un homme de nourrir sa chevelure ; et qu'il est au contraire, honorable à une femme de laisser croître la sienne, parce que ses cheveux lui ont été donnés comme un voile ? »

Peut-on dire quelque chose de plus clair, établir une doctrine plus juste, poser des principes plus sûrs ? L'Apôtre remonte à la source, il invoque à l'appui de son assertion le témoignage même

de la nature, d'où l'on peut conclure qu'agir autrement c'est, à son avis, une faute contre nature, et je me garderai bien de le contredire. Pour ne pas condamner l'usage actuel, qui est contraire au sens de saint Paul, je veux bien admettre bénévolement le proverbe : Autre temps, autres lieux, autres mœurs, et je ne prétends pas obliger en un instant toutes les femmes de notre époque à porter cet ajustement si peu goûté de nos jours. Mais j'ai bien lieu de craindre que l'Apôtre ne me blâme comme un indigne défenseur de sa doctrine, surtout quand je me rappelle que naguère encore, une voix aussi autorisée que l'était celle de Pie IX, de sainte mémoire, s'est inspirée du texte même de l'Apôtre pour dicter aux femmes de notre époque les règles de bienséances chrétiennes, auxquelles elles doivent se conformer. Pour ne pas me tromper, je préférerais voir le zélé saint Paul réparaître au milieu de notre société et tracer lui-même la ligne de conduite à suivre touchant cette matière.

Ne vous semble-t-il pas que se trouvant en face de modes qui ressemblent de près à celles de l'impudique Corinthe, ayant à défendre la pureté et l'intégrité de la même loi naturelle fortement ébranlée, saint Paul se verrait obligé de tenir le langage qu'il tenait autrefois, sans plus de pitié pour les hauts cris d'une génération qui se réclame d'une coutume plusieurs fois séculaire ? C'est là une réflexion que se permettent, non sans raison, quelques commentateurs de marque, je me contente de la soumettre à l'appréciation judicieuse de mes lecteurs et surtout de mes lectrices. Que, du moins, s'il leur est impossible de se soustraire entièrement à la tyrannie de ces modes peu chrétiennes, nos Tertiaires ne soient pas les premières à s'y assujettir : qu'elles ne courent pas au-devant des productions toujours de plus en plus fantastiques des modes nouvelles, et ne s'y assujettissent que lorsque la bienséance, dont elles doivent toujours suivre les lois raisonnables, ne leur permet vraiment plus de faire autrement.

Qu'elles soient heureuses également, aux jours de la réunion mensuelle, de reprendre ce voile que l'Eglise les autorise et les invite à porter, fières de pouvoir suivre à la lettre, du moins pendant quelques heures, le conseil de saint Paul, en faisant revivre les usages si purs des premiers temps de l'Eglise.

L'Apôtre saint Paul fonda cette législation sur deux raisons :

la condition d'infériorité et de soumission de la femme prise en général, vis-à-vis de l'homme, puis la modestie et la pudeur qui lui sont inspirées par la nature et dont elle ne peut se départir, sans risquer de devenir un objet de scandale pour les Anges *terrestres*, c'est-à-dire pour les hommes purs et chastes. Cette seconde raison existait dès le principe de la création. Animé d'une extrême délicatesse à l'égard de la dignité de l'homme, Dieu, pour l'honorer, voulut lui enlever la honte d'être le seul des êtres créés à rougir de son état naturel. Au lieu de condamner nos premiers parents à se voiler en face l'un de l'autre, il mit lui-même sur leurs yeux un voile : celui de l'innocence, afin qu'en voyant ils ne vissent point ; il immatérialisa, s'il m'est permis de m'exprimer de la sorte, leurs sens, afin qu'en touchant ils ne touchassent point.

Mais hélas ! l'homme ne comprit pas le privilège dont Dieu l'avait enrichi, en le dispensant de la honte naturelle.

Il s'éleva dans son orgueil et, malgré les réclamations de la raison et de la conscience, malgré la menace expresse qui touchait son point d'honneur naturel, il pécha et perdit du même coup la grâce et le don d'intégrité et d'immortalité dont il était justement fier, et auquel il était naturellement plus sensible. N'ayant pas su apprécier l'honneur qui lui avait été fait, il s'attira la honte de voir ce qui le ravalait au rang des animaux, et de sentir toute l'humiliation de la ressemblance qu'il avait avec eux : "Homo quum in honore esset non intellexit, comparatus est jumentis, factus est similis illis." Et voilà pourquoi, ayant perdu le voile de l'innocence, il doit le remplacer par celui de la pudeur.

A ces deux raisons d'humilité et de modestie, qui imposent le voile aux Tertiaires, s'en ajoute une troisième ; ce voile s'applique comme un joug sur la tête, pour signifier le fardeau des obligations nouvelles, auxquelles se soumettent les Sœurs Tertiaires, malgré la faiblesse propre à leur sexe. Après leur avoir donné les enseignements, l'Eglise vient à leur secours en suppliant Dieu de leur accorder la force pour supporter patiemment leur état plus humble, pour remplir fidèlement leur rôle plus caché : "*Que votre visage soit voilé par la modestie, l'humilité et la pudeur.*" C'est une pénitence particulière qui leur est demandée, et elles ont besoin pour l'endurer d'une grâce toute spéciale. "*Que le Seigneur vous couvre du voile et du bouclier de la pénitence, afin que l'ennemi ne prévale jamais contre vous.*"

C'est bien là ce que nous souhaitons vivement à toutes nos Sœurs Tertiaires, afin qu'elles s'abstiennent de l'orgueil contre nature, qui pousse certaines femmes à sortir de leur humble sphère qui est le foyer domestique, au grand risque de troubler, et la société, et la famille, et les individus : qu'elles s'abstiennent aussi des licences coupables que s'accorde une certaine classe de la société actuelle au grand scandale de tous, et enfin qu'elles portent patiemment le joug doux et suave que saint François leur impose, au nom de Dieu, dans la règle du Tiers-Ordre.

FR. BERCHMANS MARIE, O. F. M.

(A suivre)



La Vénérable Marie-Madeleine Postel

du Tiers-Ordre de Saint François.

Fondatrice de l'Institut des Sœurs des Ecoles Chrétiennes
de la Miséricorde. (Suite.)

Grandes œuvres. — Sainte mort.



PRÈS les exemples des saints, ce sont leurs paroles qui nous entraînent le mieux à leur suite, dans le chemin de la vertu. Écoutez les maximes de la Vénérable sur les vertus : “ Ayons de la simplicité dans tout, dans nos manières, dans nos habits et dans notre maintien : n'ayons rien de recherché. Quand nous serons dans le ciel, c'est là qu'un habit pauvre et grossier deviendra tout brillant de gloire.

“ Le bon Dieu aime les cœurs doux et humbles.

“ Ce n'est pas avoir une vraie humilité que de dire du mal de soi et ne pas vouloir que les autres en disent. Toute humilité qui parle est suspecte. Ne souffrez point qu'on vous loue, ne faites point de grandes actions dans le dessein d'avoir l'approbation des hommes.

“ Souvenez-vous que les petites vertus font les grands saints : la violette se cache sous les feuilles, mais sa suave odeur la fait découvrir.

“ Ayons de bas sentiments de nous-mêmes et soyons convaincus que quelque mal qu'on dise de nous, il reste encore beaucoup à dire qu'on ne connaît pas.

“ Estimez-vous heureuses, disait-elle encore à ses sœurs, si le monde vous hait : c'est une preuve que vous ne lui appartenez pas, mais que vous appartenez à Dieu.

“ On reconnaîtra une véritable Sœur des Ecoles Chrétiennes de la Miséricorde par une vraie droiture de cœur, c'est-à-dire par la franchise, la simplicité, la pauvreté et l'humilité.”

Comme saint François, elle était prête à obéir à n'importe qui, ne regardant que l'autorité, qui vient toujours de Dieu. “ Obéir c'est aller au ciel sur les épaules d'autrui. . . J'obéirais au plus petit enfant, s'il avait autorité pour me commander.”

Que de bons conseils ne donnait-elle pas encore ! Unis à ses exemples, ils portaient les fruits les plus abondants. Écoutons-la nous donner ses avis sur la charité : “ Ce n'est pas parce que vos Sœurs sont aimables qu'il faut les aimer, mais bien parce que Dieu nous commande d'aimer le prochain comme nous-mêmes.”

Ce n'est certes pas tout ce qui nous reste des trésors de son cœur, débordant de prudence et de sagesse, mais ces quelques extraits nous suffisent pour nous faire apprécier et aimer l'esprit surnaturel si élevé de la Vénérable Mère.

Entre tant d'autres choses, que la brièveté de cette notice nous oblige à passer sous silence, il ne faut pas laisser, sans la relever, une des grandes œuvres de sa vie. François, dans la ferveur d'une ardente prière, entendit un jour un crucifix miraculeux que gardait l'église St-Damien, élever la voix et lui dire : “ Va, François et répare ma maison qui tombe en ruines.” Et le fils de Bernardone, nouvellement converti, se met à l'œuvre et restaure le temple de Dieu. La Vénérable Marie-Madeleine, fille du Pénitent d'Assise, eut une mission semblable. L'orage révolutionnaire avait frappé, entre autres sanctuaires, l'abbaye de Saint-Sauveur le Vicomte. Il en restait cependant quelques magnifiques débris.

En 1832, inspirée d'en haut, la Vénérable fondatrice, s'appuyant uniquement sur la divine Providence et sur son espérance en Dieu, entreprend d'acquérir ce sanctuaire dénué de tout ; elle n'a pas même l'argent pour payer les frais du contrat : cependant, “ le marché, dit-elle à M. Lerenard son chapelain, est déjà écrit

dans le ciel," et malgré son extrême indigence la négociation est promptement achevée et la Vénérable Supérieure prend possession des ruines, le 15 octobre, fête de Ste Thérèse. On s'y installe et on travaille. La sainte femme ne pouvait contempler ces ruines sans ressentir une profonde douleur à la pensée de tant de sacrilèges dont la pauvre France avait été le théâtre, aussi plus que jamais elle était absorbée par la pensée de la réparation : " Priez, disait-elle à ses sœurs, faites amende honorable pour toutes les profanations commises ici. Tout sera réparé si nous sommes fidèles à notre vocation. Dieu ne nous a pas appelées seulement pour pleurer sur les ruines de son temple, mais pour le réédifier tout entier et le remettre dans sa première splendeur . . . Que je souffre de voir le maître de la maison, le bon Dieu habiter dans une sorte de corridor ! Rapprochons les pierres du sanctuaire dispersées, replaçons l'autel là même où le saint sacrifice fut offert pendant tant de siècles. Dieu le veut, j'en suis certaine. " Cette confiance devait être bien enracinée dans le cœur de la Fondatrice, car toutes les apparences humaines étaient contre elle. La communauté, faible encore, pouvait à peine, à force de travail, se procurer le pain de chaque jour : les ruines n'étaient même pas payées et pourtant la sainte femme n'avait qu'un mot : " N'importe ! Dieu le veut, j'en suis certaine ! "

Les circonstances que conduisait en effet la Providence devinrent favorables et les premiers travaux de restauration commencèrent en 1838. Avec bonheur la Vénérable Mère, alors âgée de quatre-vingt-deux ans, posa la première pierre. La mère et les filles travaillèrent avec un courage héroïque ; elles se firent les servantes des ouvriers, dans ces travaux au-dessus de leurs forces.

On porta d'abord au clocher les prompts secours qu'il demandait. Bientôt il fut consolidé et refait dans la pureté de son style. Cinq ans durant, les travaux se poursuivirent avec activité, l'œuvre semblait favorisée du ciel, mais l'épreuve vint encore confirmer ces célestes faveurs. Le 25 novembre 1842, au milieu de la nuit et de la tempête le clocher s'entr'ouvre et s'écroule à moitié, détruisant, dans sa longue chute, une grande partie des réparations déjà faites. Toutes les âmes sont découragées et veulent abandonner l'œuvre ; seule, Marie-Madelaine reste ferme. " Non ! je vous dis que tout sera réparé, Dieu le veut ! " Cet accident, qui semblait être le coup de mort, devint l'heure vraie de la

résurrection. De partout les secours arrivèrent et l'œuvre fut assurée.

Mais avec les derniers travaux se terminait aussi la vie mortelle de la Vénérable Mère ; elle sentait qu'elle avait accompli toute la volonté de Dieu et il ne lui restait plus qu'à s'en aller recevoir la récompense de sa fidélité.

Le mardi, 4 juillet 1846, elle éprouva une faiblesse et reçut l'Extrême-Onction, toutefois le lendemain matin, pleine d'un courage héroïque elle se traina à la chapelle pour y entendre la sainte messe et faire la sainte communion. Comme elle l'avait prédit, le 16 fut le dernier jour de sa vie. Elle reçut le Pain du grand voyage et, dans son bonheur, elle répétait avec transport : " Oh ! que je suis heureuse ! " Sa sublime expression disait assez qu'elle était intimement unie à Dieu. Vers trois heures elle s'endormit dans le baiser du Seigneur, à l'âge de près de 90 ans.

L'annonce de sa mort fut à la fois une peine et une joie. Tout le monde se disait : " La sainte est morte ! "

Vie admirable ! sainte mort ! éternelle récompense ! La digne fille de saint François ne tardera pas, espérons-le, à recevoir de l'Eglise entière l'hommage solennel dû à sa sainteté. Déjà par un décret du 27 juillet 1897, la Sacrée Congrégation des Rites permettait l'introduction de la cause et par le fait même accordait à la Sœur Marie-Madeleine Postel le titre de Vénérable. Tertiaires ! hâtons par nos prières le jour où nous pourrons invoquer une sœur et une protectrice de plus dans le ciel.

FR. ANGE-MARIE, O. F. M.

Fin.



LES FRANCISCAINS AUX PHILIPPINES

(Traduction d'un article paru dans le *St Anthony's Messenger de Cincinnati.*)

LES récents démêlés entre l'Espagne et les Etats-Unis ont attiré sur les Iles Philippines l'attention du public ; il pourrait donc être de quelque intérêt pour nos lecteurs de connaître un peu les travaux des Fils de saint François dans cette nouvelle possession américaine.

C'est en 1577 que les Franciscains ont commencé l'évangélisation des Philippines. Au mois de juin de l'année précédente (1576), le célèbre frère lai, Antoine de Saint-Grégoire, d'origine irlandaise, était parti de Séville avec 16 compagnons, pour porter le flambeau de la foi dans ces îles lointaines. Jusqu'à Mexico ou Nouvelle-Espagne, comme on l'appelait alors, -- c'était à ce moment la route des Indes -- leur voyage fut très heureux, mais dès leur arrivée en cette ville, une épidémie emporta quatre missionnaires, un cinquième mourut à Vera-Cruz, un sixième à Talapa, de sorte que les autres furent obligés d'interrompre leur voyage. Les Franciscains de Mexico offrirent de remplacer les morts, mais Frère Antoine préféra retourner en Espagne, pour chercher de nouvelles recrues. C'est ce qu'il fit : et avec les secours désirés, il se mit de nouveau en route et arriva à Manille, en juin 1577. Les frères furent reçus par les indigènes avec de grandes démonstrations de joie. Ils logèrent d'abord au couvent des Augustins, mais ils ne tardèrent pas à ériger des couvents pour eux-mêmes et établirent bientôt la custodie de Saint-Philippe, dont le nom fut plus tard changé en celui de Saint-Grégoire, en l'honneur du Pape Grégoire XIII. En 1586, la custodie était élevée à la dignité de Province par Sixte-Quint.

Depuis plus de trois siècles, les Franciscains aux Philippines ont travaillé, avec un zèle vraiment apostolique, à gagner au christianisme les habitants de ces îles. Ces indigènes sont divisés en différentes tribus dont les membres diffèrent considérablement entre eux, par les traits, les nuances de couleur et le degré de civilisation. Ils reconnaissent tous l'existence d'un Être suprême, Auteur de l'univers, et croient aussi à l'immortalité de l'âme, mais ils ont beaucoup d'idoles inférieures des deux sexes. Il n'y a ni temple, ni aucun lieu consacré au culte public, toutes les cérémonies religieuses sont restreintes dans le cercle de la famille. Quelques tribus adorent le soleil et vénèrent les étoiles. D'autres rendent les honneurs divins aux mânes de leurs ancêtres, dont ils conservent les portraits dans leurs demeures, pour faire devant eux des libations de vin. Les indigènes également n'ont pas de gouvernement commun, chaque tribu est indépendante et divisée en familles, les chefs des plus importantes agissent en qualité de gouverneurs. Dans chaque

famille, l'autorité du père est illimitée. L'esclavage est en vigueur et les enfants du pauvre sont faits pour servir le riche. Ces naturels que les Espagnols appellent *negritos*, étaient probablement les habitants primitifs des Philippines, et on les rencontre maintenant surtout dans les parties montagneuses.

Les Indiens malais, cependant, forment le gros de la population et ils se divisent en 2 tribus, les Tagals et les Biscayens. Le reste de la population est un mélange informe d'Espagnols, de créoles, de métis, de Chinois, et de musulmans. La population totale est de près de 8 millions, dont 6,077,239 catholiques. Le groupe entier des Philippines qui se compose de 9 grandes îles et d'environ 1200 autres petites, est divisé en 43 provinces, subdivisées en 852 cantons. Luzon, la plus grande de ces îles, a une superficie de 41,124 milles carrés.

Tel est le vaste champ d'action des Franciscains, depuis 1577. On peut juger de leurs succès par le nombre des paroisses florissantes et des postes de mission qu'ils ont érigés dans toutes les îles. A Manille ils ont sept paroisses avec une population de 33,265 habitants : à Bulacon, sept paroisses avec 52,627 âmes : à Marong, six paroisses pour une population de 25,760 âmes : à Laguna, 20 paroisses pour une population de 84,551 âmes : à Batangas et Nueva Ecija, 5 paroisses pour une population de 34,724 âmes : dans la province d'Infanta et de Camarines, 33 paroisses pour une population de 117,546 âmes : à Tayabos, 10 paroisses pour une population de 77,714 âmes : à Albay, 7 paroisses avec une population de 96,857 âmes ; à Samar, 30 paroisses avec une population de 12,6801 âmes : et à Iteito, 26 paroisses avec une population de 112,028 âmes.

Outre ces cent cinquante et une paroisses confiées à leurs soins, les Franciscains entretiennent 17 stations de missions parmi les naturels encore à l'état sauvage. Dans ces stations, il y a ordinairement une église, une résidence et une école, et les Frères travaillent sans relâche à tirer les indigènes de leurs forêts et de leurs montagnes, pour les engager à s'établir dans les centres civilisés et à cultiver le sol.

D'après les dernières statistiques, il y avait avant la guerre 468 frères Mineurs, répandus à travers les Philippines.

Ils demeuraient dans les paroisses et dans les missions déjà mentionnées, et de plus dans les Collèges de Pastrana, Consuega,

Aroano de San Pedro, Pueblo de Montalban, Almagro et dans les hôpitaux de l'Archipel, dont les principaux sont l'Hôpital Royal de Saint-Lazare, à Manille, l'Infirmerie de Sainte-Anne dans la province de Saguna, et celle de Vasa dans la Province des Camarines. Le centre de leurs travaux apostoliques est le couvent de Manille qui fut fondé en 1577. C'est de ce couvent que l'illustre saint Pierre-Baptiste et ses compagnons partirent en 1593 pour aller conquérir au Japon la couronne du martyr, en 1597.

Le succès des Franciscains dans leur œuvre de civilisation et d'évangélisation parmi ces îles fut si éclatant, les bienfaits qu'ils rendirent à la société furent si bien reconnus que, lors de la suppression des Ordres religieux par le gouvernement espagnol, la province Franciscaine de Saint-Grégoire aux Philippines fut exceptée du décret. Bien plus, le gouvernement, reconnaissant non seulement l'utilité mais encore la nécessité des Franciscains, autorisa la fondation d'un couvent à Pastrana, en Espagne, dans le but tout spécial de fournir des missionnaires à cette province. Cela se passait en 1853. Depuis cette époque, des centaines de missionnaires Franciscains sont partis de ce collège Séraphique, pour aller travailler et souffrir dans ces îles sauvages et lointaines, inconnues pratiquement du plus grand nombre des américains, jusqu'au jour où les canons de Dewey les firent émerger des eaux, pour les signaler à nos regards.

En dépit des longs et fructueux labours des Franciscains aux Philippines, il y a encore 200,000 idolâtres à Luzon et 800,000 à Mindanao, deux des îles les plus considérables de l'Archipel. Il reste donc encore beaucoup de besogne. Malheureusement, il semble que l'œuvre va devenir doublement difficile, à cause de l'influence des missionnaires protestants, conséquence infaillible de l'annexion des îles aux Etats-Unis. Quelles indignités, quelles humiliations, quelles souffrances, les Franciscains des Philippines ont eu à endurer depuis quelques années et surtout durant ces derniers mois, tout homme qui suit un peu les événements, peut s'en rendre compte. Néanmoins, la souffrance et la mort n'ont pas de quoi effrayer les Fils de saint François, qui sont toujours prêts à donner leur vie pour la foi, comme il l'ont prouvé, non seulement aux Philippines, mais sur toutes les plages du monde qu'ils ont évangélisées.

Tout le monde sait que depuis le commencement des hostilités avec l'Espagne, des écrivains sans autorité, sur de simples ouï-dire, n'ont pas hésité à faire tomber sur les Frères la responsabilité des dissensions survenues entre les indigènes, et des autres troubles qui ont agité récemment les Philippines, alors qu'il est bien avéré, que tous ces troubles sont le fait des sociétés secrètes. En jetant le discrédit sur les Franciscains, les Franc-maçons et leurs complices espèrent attirer sur eux le mépris du peuple et obtenir l'expulsion de tous les religieux des îles, ménageant ainsi aux sociétés bibliques américaines le moyen d'escamoter en bloc les biens des Ordres religieux. Notre intention n'est pas d'entrer en discussion sur ce sujet. Ceux qui désireraient avoir une connaissance exacte et approfondie de la question feraient bien de se procurer le *Rosary Magazine* du mois de décembre. Ce numéro contient un article du Père Ambroise Coleman, O. P., qui prouve d'une manière très concluante non seulement la fausseté des accusations portées contre les Frères, mais encore le peu de cas que l'on doit faire de ceux qui en sont les auteurs et qui les ont accrédités.

L'histoire impartiale nous apprend que toujours les plaintes formulées contre les Ordres religieux proviennent des ennemis de toute religion et ne reposent que sur la méchanceté, l'ignorance et la fausseté. La campagne actuelle de calomnies contre les missionnaires aux Philippines ne fait pas exception à la règle.

« Le monde vous hait parce qu'il m'a hait le premier, » telle est la promesse bien significative que fit Jésus-Christ à ses disciples. Le monde hait les Ordres religieux parce que c'est en eux que demeure la vie de Jésus-Christ. Dans le cas présent, l'ennemi, pour attaquer les Ordres religieux en général et leurs membres en particulier, n'use pas seulement de calomnies méchantes, mais encore de lois injustes et même de violence ouverte, mais la victoire que les siècles passés n'ont pas remportée sur les frères-mendiants, les temps présents ne l'auront pas davantage.

Il faut cependant, chers Tertiaires, pendant ces jours d'orage, par vos prières plus ferventes, obtenir de Dieu à vos pères et à vos frères persécutés, la force nécessaire à leur bras pour manier le glaive tout spirituel dans leur combat pour un royaume qui n'est pas de ce monde.

P. R., O. F. M.

D'après les dernières nouvelles reçues des Philippines, tous les Franciscains qui se trouvaient dans l'île de Luzon sont prisonniers, à l'exception de ceux de Manille. Beaucoup souffrent des traitements cruels : on les emploie à faire des routes et à d'autres travaux humiliants. C'est à peine si on leur donne à manger, il ne sera donc pas étonnant d'en voir mourir plusieurs, des suites de leurs privations. Le nombre des prisonniers est à peu près de 70. Il y en a un nombre égal dans les provinces Visayas, qui ont l'ordre de leur Père Provincial de s'échapper par où ils pourront : on ne sait s'ils ont reçu cet ordre à temps et ont pu se sauver. Trente-neuf Franciscains de Manille sont entrés en Espagne.

(*Revista franciscana.*)



LES RELIGIEUSES FRANCISCAINES AU MANITOBA

CONVERSIONS EXTRAORDINAIRES



(LETTRE DE MONSIEUR LANGEVIN)



DANS une des missions les plus pénibles du diocèse de St-Boniface, les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie viennent d'accepter avec une joie tout apostolique, une école-pensionnat pour les sauvages.

Elles dirigent déjà, depuis un an, une école de *blancs* et de *métis* à Saint-Laurent du Lac Manitoba, et elles ont même commencé à y recueillir des enfants qui seront le noyau d'un orphelinat pour les sauvages ; mais je ne veux parler maintenant que de la mission de Notre-Dame des Sept-Douleurs, à 300 kilomètres de Saint-Boniface.

Je l'ai visitée et je puis vous assurer que rien ne rappelle mieux le dénuement de l'étable de Bethléem.

Sa chapelle est trop petite pour la population, et le sanctuaire, couvert de chaume, fait pitié à voir. La partie supérieure de la chapelle sert de dortoir à douze petits sauvages séparés par une mince cloison de la modeste salle où logent deux Pères Oblats et un Frère convers. Le prophète Elie n'était pas assurément plus pauvrement installé que ces hommes de Dieu, enchantés.

d'imiter ainsi le dénuement du divin Maître et de ses fidèles serviteurs.

Six Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie nous sont arrivées, les unes de France (leur supérieure est bretonne), les autres d'Angleterre et du Canada, à la fin d'octobre dernier, comme des anges de paix pour prendre possession du *Boarding-School* (école-pensionnat), mauvais chantier, construit à la façon du pays avec de grosses pièces de bois recouvertes d'un mélange de paille et de boue. Il vient d'être décoré du nom de Couvent de Notre Dame des Sept-Douleurs, nom bien choisi, car tous ceux qui y ont passé ont connu de cruelles agonies !

Les sauvagions et les sauvagionnes que l'on élève à Notre-Dame des Sept-Douleurs, appelée jusqu'ici *Pine Creek* (*crique du pin*), à cause des pins et des épinettes qui bordent la rivière dont les eaux vont au lac Winipegosis, sont charmants de douceur et de docilité : mais ils sont fort mal vêtus. Point de matelas, ni de draps, ni de courtes-pointes sur leurs lits grossiers et fort durs. Ils vivent de patates et aussi de poisson... quand il y en a.

Les bonnes Sœurs Missionnaires ne sont pas effrayées du régime : il sied à leur esprit de mortification et à leur Règle austère. Elles ont bien un peu battu des ailes, comme des colombes, avant de poser le pied là où il y avait moins de danger de maculer leurs blancs vêtements : mais bientôt elles ont fait la guerre à la poussière, et elles ont organisé une chasse en règle contre les minuscules parasites *souteurs* ou *rampants*, qui avaient élu domicile dans tous les édifices. Maintenant la propreté a dû reprendre tous ses droits, mais la pauvreté continue à régner en ces lieux. Au moins, si nous pouvions offrir à ces bonnes Sœurs la consolation de recueillir tous les enfants que les parents païens ou autres nous offrent tous les jours ! :

II

Nos sauvages sont bien disposés, et les conversions deviennent plus fréquentes. Un jour un sauvage sauteux tombe malade. Il avait passé sa vie dans le paganisme le plus grossier, et cependant il fit demander le supérieur de *Pine-Creek*, le R. P. Chaumont. Les chemins étaient affreux : mais l'amour des âmes rend le prêtre intrépide.

Le malade reçoit la Robe-Noire avec joie, et il l'écoute avec attention lui parler des vérités éternelles, de Jésus crucifié et du baptême.

« — Arrête, Robe-Noire, dit-il soudain. Quelqu'un me parle en même temps que toi. Il me dit de ne point t'écouter, que cela va me rendre malheureux. J'entends très-bien sa voix au fond de mon cœur. »

Quelle était cette voix qui détournait le malheureux de notre sainte religion ? Le missionnaire crut avec raison à une possession diabolique. Il apprend alors au malade à faire le signe de la croix.

« — La voix me le défend, » disait le possédé : mais, quand même, il obéit docilement à l'injonction du missionnaire qui conduisait sa main. Le calme se fit. Toutefois, il y eut encore quelques luttes émouvantes ; le Père Chaumont en était tout saisi. Il sentait qu'il livrait bataille à un être mystérieux véritablement présent, et jamais il ne comprit mieux l'efficacité du pouvoir divin donné au prêtre.

Quand il fut sur le point de baptiser le moribond, celui-ci lui dit :

« — Je redoute les esprits de tonnerre qui font du bruit dans ma tête ; ils me tourmenteront encore. »

« — Ne crains rien, ils vont te quitter. »

Et, en effet, après le baptême, une paix complète inonda l'âme de ce prédestiné, jusqu'à sa dernière heure. Le prêtre avait dit : « *Exi, immunde spiritus.* — Sors, esprit immonde. » Et l'esprit immonde avait obéi.

Une autre fois, c'est le vieux *Nawokijik* qui veut voir la Robe-Noire. Il était si hostile à notre sainte religion qu'un missionnaire lui ayant, un jour, parlé de la vie éternelle et du baptême, il entra en colère et menaça de le tuer. Sa conversion fut complète et sincère : il ne pouvait pas, dit-il, *se rassasier* de prier et de se confesser. Il se confessa sept fois de suite dans la même journée.

A quoi attribuer ces conversions extraordinaires ? La seule explication est que le temps favorable et le jour du salut sont venus pour ces malheureuses tribus. C'est le secret de Dieu, qui veut ainsi récompenser les sacrifices de nos missionnaires.

Les enfants vont nous aider puissamment ; les parents aiment

à les faire prier quand ils retournent chez eux, et on attribue des grâces prodigieuses aux ferventes invocations de ces chers petits.

Nous pourrions recevoir 75 à 80 enfants, si nous avions le local et les ressources nécessaires ; il y en a à peine 22 maintenant ! Les constructions actuelles laissent pénétrer le froid si facilement, que je les trouve à peine habitables durant l'hiver ; aussi, il faudra construire au printemps. Et puis, la mission a dû dépenser une somme considérable pour faire venir de France ses religieuses

Qui donc portera secours aux petits enfants, *Sauteux, Maskegous*, ou *Cris* de Notre-Dame des Sept-Douleurs ? La charité est inépuisable ! Qui sait si quelques âmes ne seront pas touchées de leur détresse !

(Semaine Religieuse de Montréal.)



HISTOIRE POPULAIRE

DE LA

Custodie franciscaine de Terre-Sainte

(Suite)



JEAN DE BRIENNE

Comte, Roi, Empereur, Frère Mineur



Nous avons laissé Benoit d'Arrezzo parcourant l'Orient, prêchant avec une sainte intrépidité, gagnant des âmes à Jésus-Christ, élevant des couvents et les peuplant de Religieux. Une des plus brillantes récompenses qui vint consoler et récompenser ses efforts, fut Jean de Brienne, roi de Jérusalem, puis empereur de Constantinople.

Jean de Brienne, frère de ce Gauthier de Brienne, sous les ordres duquel François, se croyant appelé à la gloire des armes, avait songé un instant à s'enrôler, était un des plus vaillants capitaines de son époque. Ce n'était pourtant pas du côté des camps qu'avait été dirigée l'activité du jeune comte. Par un de ces abus de l'autorité paternelle, si fréquents alors, son père, sans consulter ses goûts, l'avait destiné à l'état ecclésiastique. Sa nature ardente, son irrésistible penchant pour les aventures, développé par le milieu guerrier dans lequel il avait été élevé, se

prêtaient peu à la contemplation du cloître. Énergique, indépendant de caractère, Jean avait protesté contre la violence faite à ses inclinations ; mais son père n'admettait pas la résistance. Sans aucun égard pour les répugnances de son fils, il entra dans une furieuse colère et prétendit contraindre par la force, le jeune homme à une muette obéissance. L'épreuve était cruelle, mais la lutte impossible : l'adolescent parut céder et courut chercher dans le monastère de Cîteaux un refuge contre le courroux paternel. Le jeune seigneur vivait dans cette retraite, confondu au milieu des Religieux, vivant de leur vie, pratiquant leurs austérités, se livrant à tous les exercices de piété. Mais pour généreux qu'ils fussent, ses efforts n'avaient pu vaincre la nature ; au temps de la prière, l'image des tournois hantait son esprit et chassait le recueillement ; toujours le guerrier triomphait du cénobite. Dieu eut enfin pitié de l'infortuné. Un jour qu'il pleurait à la porte du couvent, un de ses oncles, témoin de sa grande affliction, l'emmena chez lui et favorisa ses dispositions pour le métier des armes. De ce jour, il était entré dans sa voie. Laisant de côté toute autre préoccupation, il ne rêve plus que combats et gloire militaire et ne tarde pas à se faire une grande renommée par sa bravoure et ses exploits.

Ces livrées monastiques pourtant qui aujourd'hui pèsent sur ses épaules d'un poids intolérable, un jour lui sembleront légères : mais ce sera sur le soir d'une vie tourmentée et pleine de vicissitudes que nous devons brièvement raconter.

Jérusalem était retombée au pouvoir du musulman : les Croisés ne possédaient plus que quelques places du littoral ; la mort s'était abattue sans merci sur la maison royale : Amaury II, son fils, la reine Isabelle, étaient successivement tombés sous ses coups. Pour ceindre la couronne, il ne restait plus que Marie, fille aînée d'Isabelle et de Conrad, comte de Montferrat, son deuxième époux. Une jeune princesse, c'étaient là des mains bien débiles pour conquérir un royaume. A ce rude labeur, il fallait un bras accoutumé à porter les armes, il fallait un capitaine fort dans les combats, prudent dans les conseils, considéré par sa valeur. Les barons restés en Orient songèrent à donner à Marie un époux réunissant ces conditions et dans ce but s'adressèrent au roi de France, Philippe Auguste. Ce monarque jeta les yeux sur notre héros.

S^{TE} ROSE DE VITERBE

SA VIE ET SON TEMPS

par L. DE KERVAL

Un beau volume de 300 pages, orné de gravures hors texte.

Prix : 1 fr 50 ; franco : 1 fr 80

M. Léon de Kerval, bien connu dans le monde des lettres, et surtout dans l'Ordre de saint FRANÇOIS, par son très brillant talent de littérateur et d'historien, vient de publier la vie de sainte Rose de Viterbe, sous le patronage et avec l'approbation du Rme Père Général de tout l'Ordre franciscain. C'est une œuvre remarquable : après l'avoir lue, l'éminentissime Parocchi, cardinal-vicaire de Sa Sainteté, envoyait à l'auteur ses félicitations les plus chaleureuses.

Sainte Rose de Viterbe, appelée par Léon XIII, « l'honneur de la démocratie chrétienne, la gloire du Tiers-Ordre, » fut en quelque sorte pour l'Italie ce que Jehanne d'Arc a été pour la France : la libératrice de la patrie.

L'impie Frédéric II d'Allemagne, précurseur des modernes usurpateurs, avait résolu de détruire la souveraineté du Vicaire de JÉSUS-CHRIST et de prendre Rome comme centre de ses conquêtes. Déjà son plan était en partie réalisé : en même temps qu'il écrasait sous une tyrannie de fer les populations conquises, il exerçait à l'égard des catholiques une implacable persécution. C'en était fait de l'indépendance de l'Eglise et de l'Italie, si DIEU n'envoyait un secours. Pour confondre l'orgueil du despote, il choisit une pauvre jeune fille de 15 ans, Rose de Viterbe, qui, dès l'âge de trois ans avait accompli son premier miracle en ressuscitant sa tante, avait revêtu, sur un ordre de la sainte Vierge, à l'âge 12 ans, l'habit du Tiers-Ordre franciscain, et qui devait mourir à 18 ans, après avoir prêché et combattu pour la foi et la liberté, subi l'exil, et finalement après avoir vu la défaite de la domination étrangère et le triomphe de la papauté.

Dans un style très élégant, clair, concis et alerte, avec un charme et un intérêt toujours soutenus, M. de Kerval déroule la vie de sainte Rose, retrace les divers épisodes des luttes impériales, en les rattachant aux autres événements de l'époque, et en montrant l'influence politique et sociale exercée au XIIIe siècle par les Franciscains et les tertiaires.

C'est un livre de *piété* : le récit des vertus de la Sainte édifiera et touchera les cœurs.

C'est un livre de *science* : tous les faits sont tirés de documents authentiques et passés au laminoir de la critique la plus rigoureuse, suivant la méthode moderne. Des notes indiquant les sources sont mises au bas des pages et des pièces justificatives à la fin du volume pour fournir aux plus exigeants les moyens de contrôle et pour élucider les points controversés.

Plus que toute autre, l'histoire de la vierge de Viterbe, où le merveilleux abonde, devait être écrite de cette manière : les biographies italiennes publiées jusqu'ici étaient trop dépourvues de critique. La lacune est magistralement comblée.

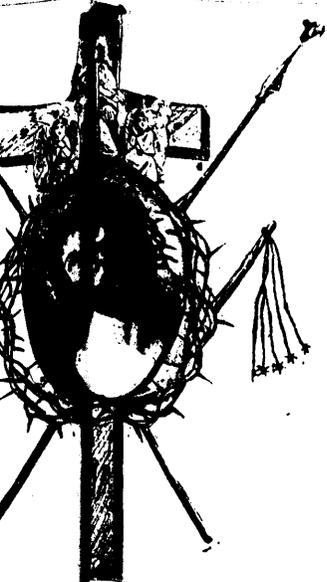
La vie de sainte Rose, presque ignorée en France, et en Canada, mérite d'être connue de tous les catholiques, car elle est pleine d'actualité et féconde en enseignements opportuns (1) pour la *démocratie* moderne et notre société saturée de *rationnalisme* : au milieu des luttes actuelles contre la papauté, elle nous apprend encore à garder intacte toute notre confiance sur l'issue finale.

Puisse le beau livre de M. de Kerval trouver sa place dans toutes les bibliothèques et maisons catholiques, il le mérite à tous égards.

F. N. franciscain.

(1) Au mois de juillet dernier, l'Eglise célébrait le jubilé de la première communion de S. S. Léon XIII faite à Viterbe. — Mgr Clari, évêque de Viterbe, vient d'être nommé nonce à Paris : avant de partir il a adressé à ses diocésains un mandement où il met en parallèle sainte Rose et Jehanne d'Arc.

Se trouve chez les Sœurs Franciscaines, 180 Grande Allée, Québec.



1899

Souvenir de la Passion

les yeux de la Sainte
conduits par le Sauveur. Considérez
dû souffrir et entrer ainsi dans sa gloire, il nous
raison, nous malheureux pécheurs, marcher par la
Passion.

le désir d'imiter la Passion de notre Sauveur sont
-Saint as de et met en l'âme éprise du véritable

es et les autres consolations sont à ses yeux des ali-
périr ; la voie seule est pour elle un remède
cerbe, mais le résultat délicieux ; car ce qui est
ent plein de douceur dans ses effets."

(SAINT FRANÇOIS D'ASSISE)

chaque jour le saint exercice du CHEMIN DE LA

RECOMMANDATIONS

entions particulières spirituelles et tem-
11 Conversions à la vraie foi. — 5 Re-
saint Antoine. — Réforme d'un caractère diffi-
phelin. — Plusieurs jeunes filles dont deux fugi-
r. — Un jeune homme. — 2 Mourants. — Une
mandes d'avravage et de position. — 5 Conversions
milles. — 20 Défunts. — 8 Ivrognes et plusieurs
4 Enfants. — 75 Malades. — 14 Vocations. —
ères Communions. — 1 Opération. — Livre per-
our 2 fav. — Un père de famille qui néglige

er 6 Par. Ave. Gloria.

- J. 16 Office de S. Hilaire. E. C. D. (du 17 février. — B. Pierre de Sienne, artisan, 3 O.
- V. 17 Office du Préc. Sang.—S Patrice, E.C.
- S. 18 B. Salvator d'Orta, f. l., 1 O.
- D. 19 Dimanche de la Passion.— S. Joseph. — *A. G. n° 25*
- L. 20 Office de S. Joseph (d'hier). — B. Jean de Parme, p, 1 O.
- M. 21 S. Benoît, abbé.
- M. 22 S. Bienvenu, E. C., 1 O.— 256 a. 50 q., E. F.
- J. 23 S. Pierre Damien, E. C. D.
- V. 24 S. Gabriel, archange.
- S. 25 Annonciation.— 243 a. 129 q., 300 j., E. F.— *A. G. n° 26*.
- D. 26 Dim. des Rameaux.— 25 a. 25 q. S. de R.— *A. G. n° 26*. B. Rizzier de Mucia, p., 1 O.
- L. 27 Lundi-Saint.— *A. G. n° 26*.—S. Jean Damascène, C. D. — B. Pérégrin de Faléroni, f. l., 1 O.
- M. 28 Mardi-Saint.— *A. G. n° 26* — B. Marc de Montégallo, p., 1 O.
- M. 29 Mercredi Saint — *A. G. n° 26*. — Bse Paule Gambarà Costa, Vve, 3 O.
- J. 30 Jeudi-Saint.— *I. P., S. de R.—A. G. n° 26*.—Bse Angèle de Foligno, Vve, 3 O.
- V. 31 Vendredi-Saint.— 30 a. 30 q., S. R.— *A. G. n° 26*. — B. Marc de Bologne, p. 1 O.

N. B. — Les Tertiaires peuvent gagner ces Indulgences en visitant l'église paroissiale, s'il n'y a pas, dans la ville, d'église franciscaine ou de chapelle du Tiers-Ordre.

HISTOIRE UNIVERSELLE
DES MISSIONS FRANCISCAINES

D'APRÈS LE T. R. P. MARCELLIN DE CIVEZZA, O. F. M.

TRADUIT DE L'ITALIEN PAR LE

R. P. VICTOR-BERNARDIN DE ROUEN, O. F. M.

de la Province de France.

2^e volume : ASTE (*Indes, Indo-Chine, Japon*).

fort vol. in-8 de 400 pages. - Prix : 3 fr. franco : 3 fr. 75.

les deux Vol. réunis : 6 fr.

Paris, librairie Saint-Joseph, Tolra, libraire éditeur.
rue de Vaugirard, 76.

Il y a quelques semaines à peine nous faisons connaître l'apparition du tome 1^{er} de l'*Histoire Universelle des Missions Franciscaines* ; aujourd'hui nous avons la satisfaction d'annoncer la mise en vente du tome II^e. Ce second volume est la continuation du premier ; les deux ensemble forment un tout complet. Tous deux racontent l'action franciscaine dans les mêmes régions : le premier aux XIII^e et XIV^e siècles, le second depuis la fin du XVI^e jusqu'à nos jours.

Ce dernier est divisé en quatre parties : *Indes, Indo-Chine, Chine, Japon*.

Actif et fructueux fut à cette époque le travail des Franciscains dans les Indes. Baptême de 21 rois, de 14 reines, de 40 princes de sang royal, conversions de plusieurs millions d'infidèles, fréquents martyrs, nombreuses fondations de couvents, établissements de peuples chrétiens, destructions de milliers de temples d'idoles, tel est le bilan que nous présente le P. Ferdinand de Soledade.

Aujourd'hui que le drapeau de la France flotte sur l'Indo-Chine, l'histoire de ce pays offre pour nous un intérêt particulier. Nous nous attachons à la description, aux productions, aux mœurs de ce pays ; chrétiens, nous suivons avec anxiété l'introduction de la foi, la naissance, les progrès, les vicissitudes de la mission. Le martyr du P. Odoric de Collodie en Cochinchine, celui du P. Jean-Simon au Tonkin, les travaux des PP. Joseph de la Conception et Pierre Salazar au Kan-Kao sont des faits pleins d'intérêt.

Qui sait en France que l'Ordre Séraphique possède aujourd'hui neuf vicariats apostoliques en Chine ? Qui connaît les efforts des Frères Mineurs pour pénétrer dans cet empire ? leurs épreuves ? leurs luttes, leurs revers ? leurs succès ? Le détail des sacrifices offerts aux ancêtres, les biographies de certains missionnaires, l'état actuel de la mission, touchent et captivent.

Mais l'attraction principale est au Japon. Le rapport du Florentin Carletti, la lettre du P. Jérôme de Jésus, la relation du P. Diego de Saint-François présentent un vif attrait. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer ou de l'intrépidité des missionnaires, ou de la générosité des confesseurs, ou de l'héroïsme des martyrs. Trois cent vingt-neuf enfants de saint François dont soixante-huit sont déclarés bienheureux, ont scellé leur foi de leur sang dans ce mystérieux empire.

Cette publication se fait au profit de la Terre-Sainte et des Missions franciscaines. Acheter cet ouvrage, c'est donc se procurer une lecture intéressante, instructive et édifiante, en même temps que venir en aide aux ouvriers évangéliques et avoir part à leurs mérites. Quel tertiaire, quel chrétien ne voudra s'associer à cette œuvre ? Nous adressons à tous un pressant appel.

(Commissariat de Terre-Sainte.)

Appelé de la sorte à recueillir la succession de Godefroy de Bouillon, Jean de Brienne s'embarque sans délai, accompagné d'une suite nombreuse, et prend terre à Saint-Jean d'Acre, la veille de l'Exaltation de la Sainte-Croix, 13 septembre 1209. Dès le lendemain, il épouse la princesse Marie et quelques jours plus tard, est solennellement couronné à Tyr, roi de Jérusalem.

Roi de Jérusalem ! ce n'était alors qu'un titre honorifique : pour le rendre effectif, il fallait guerroyer et reprendre pas à pas le terrain qu'occupait l'ennemi. Le nouveau souverain ouvre aussitôt les hostilités. Les débuts sont heureux : il remporte sur les Sarrasins des avantages qui établissent sa réputation d'homme de guerre : mais ses forces sont restreintes et bientôt il doit renoncer à poursuivre la campagne.

Plus tard, il tuera de sa propre main deux émirs, au siège de la forteresse du Mont Thabor : toujours valeureux, il se distinguera au siège de Damiette, vidant ses trésors pour subvenir aux frais de l'expédition et, quand la ville sera tombée au pouvoir des Croisés, il en recevra la seigneurie, pour prix de ses services.

Cependant, Dieu qui s'était servi de son bras pour protéger les chrétiens, ne voulait pas qu'il entrât en possession de sa capitale : bien plus, il permit qu'un événement inattendu vint le dépouiller de son titre même.

Il avait donné sa fille en mariage à Frédéric II, empereur d'Allemagne. Cette alliance, semblait-il, aurait dû attacher le puissant souverain à la cause de son beau-père et, lui ménageant des ressources importantes en hommes et en argent, lui faciliter le triomphe : ce fut le contraire qui arriva. Frédéric, ainsi que nous l'avons vu, était un homme sans scrupules, ambitieux, étranger à tout sentiment délicat, il ne reculait devant aucune perfidie pour satisfaire sa soif des grandeurs. Obéissant à ce mobile égoïste, en prenant la main de la fille, il visait le sceptre du père. Dissimulant d'abord, il feignit des intentions nobles et généreuses : mais quand l'union avec la princesse fut contractée, il leva le masque et prétendit que son beau-père abdiquait en sa faveur tous ses droits en Palestine. Cette exigence était dure. Le roi de Jérusalem avait bien mérité de ses sujets et de toute la chrétienté, il jouissait d'une estime légitime et, tout le temps de son séjour en Orient, il avait fait preuve d'un

valeur peu commune : mais il était le plus faible et il dut céder. L'empereur devenu à son tour roi titulaire de Jérusalem, se fit rendre hommage par les seigneurs qui entouraient son beau-père, et le souverain dépossédé se retira en France.

Ces événements affectèrent vivement le pape Honorius. Les chevaliers Teutoniques et les Cardinaux qui avaient négocié l'alliance avaient donné à entendre au roi qu'il conserverait ses états, sa vie durant, et le Souverain Pontife, voyant que le roi se trouvait dans une situation si précaire, voulut du moins pourvoir à sa subsistance : à cet effet, il lui donna le gouvernement des terres de l'Église romaine depuis Viterbe jusqu'à Montefiascone.

Mais Dieu ne lui avait enlevé une couronne fictive que pour lui en donner une réelle. Robert de Courtenai, empereur de Constantinople, que nous avons vu recevoir avec tant de bienveillance Benoît d'Arezzo, était mort, laissant pour héritier son fils Baudouin, âgé de neuf ans. L'empire latin de Constantinople se trouvait dans des conditions analogues à celles du royaume de Jérusalem à la mort d' Amaury II.

De nouveau on songea à Jean de Brienne qui, dans un âge avancé, avait conservé toute l'activité et la vigueur de la jeunesse. L'événement prouva que le choix n'avait pas été une erreur. La situation était des plus critiques. Voyant l'empire entre les mains d'un vieillard et d'un enfant, les ennemis des Latins avaient cru le moment favorable pour recouvrer le pouvoir. Vatace, empereur de Nicée, et Asam, roi des Bulgares, réunirent leurs troupes et vinrent mettre le siège devant Constantinople. Leurs forces réunies s'élevaient à cent mille hommes. Jean de Brienne n'avait à leur opposer que cent soixante chevaliers accompagnés de leurs hommes d'armes et quelques gens de pied. Mais l'empereur, par son expérience et son activité, sut faire face à la position. Il désarma les habitants grecs desquels il se défie, non sans raison, et donne leurs armes à ses propres soldats : puis, laissant la garde de la ville à sa petite infanterie, il se porte avec sa poignée de cavaliers au-devant de l'ennemi. Si vigoureuse fut sa charge et celle de ses fidèles compagnons qu'elle mit complètement l'ennemi en déroute et de ses quarante huit bataillons, ne lui en laissa que trois. Pendant ce temps les fantassins, restés à la garde de la ville, brûlant eux

aussi de montrer leur valeur, se jettent sur la flotte ennemie, prennent vingt-quatre navires, maltraitent, désarment, pillent les autres au nombre de trois cents et rentrent dans la ville après une victoire complète.

(*A suivre.*)



SAINT BONAVENTURE ET SAINT THOMAS

(*A propos de la Lettre du Souverain Pontife.*)

LÉON XIII, ayant à plusieurs reprises témoigné de son estime pour la doctrine de saint Bonaventure et l'école franciscaine, dans l'Encyclique *Eterni Patris*, dans diverses lettres adressées au P. Bernardin de Portogruaro et aux éditeurs des œuvres du Docteur Séraphique à Quaracchi et dans d'autres occasions, de vive voix ou par écrit, n'a pas cru devoir se répéter au mois de novembre dernier, lorsqu'il a publié sa *Lettre au Ministre Général de l'Ordre des Frères Mineurs*. Il s'est contenté d'insister sur l'étude de saint Thomas, bien moins, je crois, à l'adresse des Frères Mineurs, qui n'ont jamais séparé le docteur angélique du docteur séraphique, que pour rappeler à d'autres combien ce désir lui est cher et combien des controverses théologiques et philosophiques récentes rendaient opportuns ses avis paternels. Ce qui prouve qu'il faut interpréter ainsi la pensée du Souverain Pontife, c'est que les Frères Mineurs n'ont eu aucune part à ces controverses. C'est donc avec une délicatesse admirable que le Pape, s'adressant à ses fils restés étrangers à ces disputes d'écoles, a donné à ceux qui en avaient besoin de salutaires avertissements.

Dans cette Lettre, désormais célèbre, la même charité et douceur apostolique a porté Léon XIII à rappeler aux prédicateurs certaines règles et aux exégètes une prudence dont ils ne doivent jamais s'écarter. Si l'on voulait restreindre ces enseignements aux membres de l'Ordre, on se tromperait, car leur portée est beaucoup plus grande. C'est même à ce point que quelques revues ont trouvé dans la Lettre qui nous occupe, comme une manière d'encyclique répondant à des préoccu-

pations multiples de l'heure présente, parmi les catholiques instruits.

Quant à l'union de l'étude de saint Bonaventure à celle de saint Thomas, elle est toute naturelle chez les Frères Mineurs, qui ont le devoir sacré de garder et de faire fructifier l'héritage de leur grand Docteur, augmenté des trésors des siècles qui l'ont suivi.

Saint Bonaventure et saint Thomas se complètent et se prêtent un mutuel appui. J'oserais même dire que ce qu'il y a de rebutant pour les étudiants serait fort diminué si, dans toutes les écoles de théologie, l'on étudiait conjointement les deux Docteurs. Ils ne se contredisent presque jamais, et dans la plupart des questions l'un éclaire l'autre.

Saint Bonaventure est le Platon de la scolastique comme saint Thomas en est l'Aristote.

Ce qu'il y a d'un peu froid dans les écrits de l'Ange de l'école est compensé par la chaleur communicative du Séraphin. Les écrits de Bonaventure parlent au cœur autant qu'à l'intelligence et reposent de la tension d'esprit que nécessite l'étude de saint Thomas.

Il est donc bien constant et bien glorieux pour les Frères Mineurs de pouvoir se dire les disciples de Bonaventure et de Thomas tout ensemble, et d'être, plus que toute autre école, l'école traditionnelle de philosophie et de théologie catholique à travers les âges.

HENRI DE SURREL DE SAINT-JULIEN,
Missionnaire Apostolique, Tertiaire. — Rome.



Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONDE



Assise. — Les fêtes de Noël y ont été plus belles que jamais. La dévotion au divin Enfant y est tellement grande que pendant l'Octave on ne donne pas le Salut avec le Très Saint Sacrement, mais bien avec la statue du Santo Bambino, ensuite les enfants débitent leurs petits sermons de circonstance.

Le froid y fut cette année très vif et la neige abondante.

Les Dames de Montréal, visitant la Portioncule, se demandaient si elles étaient en Italie, ou au Canada.

Aux Sœurs Régulières du Tiers-Ordre. — D'après une réponse de la Sacrée Congrégation des Indulgences à Mgr l'Evêque de Lecce :

1° Les confesseurs ordinaires ou extraordinaires des Sœurs du Tiers-Ordre vivant en Congrégation et soumises à la juridiction épiscopale sont délégués pour donner l'absolution générale avec indulgence plénière.

2° Les jours où l'absolution est accordée aux Sœurs du Tiers-Ordre régulier sont ceux où les religieux du Premier Ordre peuvent la recevoir, et non les jours où les Tertiaires séculiers jouissent de ce privilège.

Chine. — Mgr Potron, Evêque de Jéricho, O. F. M., Procureur des Missions franciscaines, a écrit aux *Missions catholiques* la lettre suivante :

« Je reçois à l'instant du R. P. Cassien, missionnaire franciscain en Chine, un télégramme ainsi conçu :

« Père Victorin tué. »

« Pas d'autre renseignement. J'ai lieu de croire que ce missionnaire a été massacré par les Chinois.

« Le R. P. Victorin était parti pour la Chine au mois de février 1897 et habitait le Hou-pé méridional. Le télégramme vient d'Ichang.

« Le Vicaire apostolique Mgr Christiaens est à l'hôpital d'Hankéou ; il est tombé malade à la suite de tous les ennuis qu'il a eu à supporter. »

Nous lisons dans les *Annales de la Propagation de la Foi* :

« Le vicariat du Chan-tong oriental est la plus jeune mission de la Chine : elle date de 1894, et est confiée aux Franciscains.

« Par sa situation et par ses immenses côtes maritimes, ce vicariat est un des plus intéressants dans l'Extrême-Orient.

« Aussi depuis la fin de l'an dernier, est-il le théâtre d'événements nouveaux et extraordinaires dans l'histoire de l'Empire du Milieu, et dont les journaux ne cessent de parler. En effet, ce vicariat renferme le port militaire de Wei-Kai-Wei, occupé par les Anglais depuis le mois de mai 1898. Il comprenait aussi le Port de Ciao teneou, occupé par les Allemands. Il est vrai que sur la demande du gouvernement allemand, cette partie du vicariat a été détachée et donnée à des missionnaires de leur nation : nous avons reçu en compensation tout le littoral nord de la province de Chan-tong.

« Ce pays n'a jamais été évangélisé. Les missionnaires franciscains venus dans le Chan-tong vers la moitié du dix-septième siècle, malgré leur zèle et leur succès, n'ont jamais poussé jusque-là. De sorte qu'il y a dans la partie orientale de la province des millions d'habitants entièrement plongés dans le culte des idoles. Cependant c'est une population d'un caractère paisible, qui accepterait facilement la foi. Le peuple est pauvre, quoique très laborieux, car, à cause de la grande population, les familles ne possèdent ordinairement que quelques arpents, dont le produit doit nourrir tout le monde. Le moment de la miséricorde divine ne semble-t-il pas être venu pour ce malheureux pays ?

« Vous savez que les missionnaires, en s'établissant dans un pays nouveau et pauvre, auront de grandes dépenses à faire et que souvent les efforts des apôtres ne sont pas suivis du succès désiré, à cause du manque de ressources, pour fonder des écoles, bâtir des chapelles, faire vivre les catéchistes. Que notre Père saint François bénisse ceux qui auront la bonne pensée de nous envoyer une obole ! »

Japon. Nous avons parlé, dans un précédent numéro, des Franciscaines Missionnaires de Marie désignées pour la léproserie de Kuomamoto, au Japon. Ces héroïques filles de S. François sont arrivées à leur poste. Elles ont eu la consolation de s'arrêter à Nagasaki, où saint Pierre-Baptiste, Frère Mineur, et ses compagnons furent martyrisés. Là, le consul français leur

annonça qu'il devait leur remettre de la part du gouvernement une somme de mille francs, et il leur exprima ses regrets de ne pas les voir rester à Nagasaki, pour y fonder un hospice comme à Tché fou pour les marins européens. Nous connaissons le zèle et le dévouement des Sœurs Franciscaines Missionnaires, elles ne tarderont pas à prendre possession de ce nouveau poste.

Que Dieu préserve tout particulièrement celles qui sont maintenant vouées au soin des lépreux, leur charité sauvera les âmes !

La Divine Bergère. La confrérie établie sous ce vocable, dans l'église des Capucins d'Anvers, vient d'être élevée par le Souverain Pontife au degré d'archiconfrérie, pour les diocèses de Belgique. Le but de cette association est d'obtenir, avec l'aide de Marie, la conversion des pécheurs.

M. Lucien Brun. La cause catholique a perdu, par la mort de M. Lucien Brun, l'un de ses défenseurs les plus éclairés et les plus ardents.

Fondateur des congrès des juriscultes chrétiens, il présidait récemment à Tours leur vingt-deuxième assemblée et consacrait son allocution d'ouverture à défendre les Congrégations.

Sénateur inamovible, son dernier discours fut une protestation contre la loi d'abonnement qui met hors la loi les religieux auxquels il fut toujours si dévoué.

Tertiaire Franciscain des plus fervents, M. Lucien Brun a voulu mourir revêtu de l'humble habit de Saint-François.

Lowell.— Le 2 février dernier, Sa Grandeur Mgr Pascal, Vicaire Apostolique de Prince-Albert, a bien voulu honorer de sa présence la fraternité de Lowell. Grande fête à cette occasion. — Mgr a adressé la parole aux Tertiaires et a été très heureux dans le pieux récit qu'il fit de sa visite, au premier Tertiaire : l'Anguste Léon XIII.

Après les vêtures et les réceptions, Sa Grandeur a donné la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Fall River.— La Fraternité du Tiers-Ordre, établie à Notre-Dame de Lourdes à Fall River par le R. P. Frédéric, en 1890, était depuis longtemps négligée. Grâce au Rév. M. Prévost, tertiaire lui-même et curé de la paroisse, la Fraternité a repris une nouvelle vigueur et, depuis trois mois, nous avons nos réunions mensuelles régulières chaque troisième dimanche avec instruction de notre bon Père Directeur.

Le jour de Noël, 34 novices ont reçu l'habit.— La Fraternité a élu son Discretoire. Voici les noms de ceux qui ont été choisis :

Fraternité des Frères :

M. OMER VALOIS, vicaire, . . .	Frère	Ministre
“ CASGRAIN, M. D.	“	Maître des novices
“ JOS. TOUPIN,	“	Discret

Fraternité des Sœurs :

Dame THOMAS McLOAD, . . .	Sœur	Supérieure
“ GILBERT MASSÉ,	“	Assistante
“ LAURENT PELLETIER . . .	“	Maitresse des Novices
“ JOSEPH LABONTÉ,	“	Assistante maitresse
“ JOSEPH COULOMBE, . . .	“	Secrétaire
Delle LÉONTINE GUMOND . . .	“	Assistante secrétaire
Dame Vve N. ROBERT	“	Trésorière
“ JOSEPH MORIN	“	Cérémoniaire
“ JOSEPH CADIEUX	“	Assistante cérémoniaire
“ LOUIS BRAULT	“	1 ^{re} Infirmière
“ ALPHONSE BOUVIER . . .	“	2 ^e “
“ J. B. DANDELIN	“	3 ^e “
Delle HÉLÈNE BOULANGER . .	“	Sacristine
Dame JULES RAMPON	“	Organiste

AU CANADA

Montréal. — Fraternité de S. Antoine de Padoue. — Le 22 janvier, 1890, 17 postulantes ont revêtu le saint habit et 24 Novices ont fait profession. La cérémonie a été imposante.

Le sermon de circonstance sur la Ste Famille, modèle des familles tertiaires, donné par le R. P. Directeur, était très pratique.

Saint-Roch de Québec. — Rév. Père, permettez-moi de jeter un regard en arrière, pour vous parler de nos dernières fêtes.

Ce fut d'abord la fête de l'Immaculée Conception.

Les Tertiaires toujours heureux de se réunir et de se reposer aux pieds de la Vierge Immaculée, furent plus heureux encore, cette fois, de lui présenter un magnifique bouquet de fête, en lui offrant neuf vêtements et 36 professions chez les sœurs, plusieurs vêtements et professions également chez les frères.

Un beau sermon, des chants magnifiques, une musique ravissante, nous transportèrent durant cette réunion, bien loin au-dessus de la terre.

Cette fête vraiment franciscaine s'est terminée par un salut solennel, puis par l'absolution générale.

Durant le beau chant de “ Nous vous invoquons tous ” les

Tertiaires se sont retirés, emportant chacun dans son cœur un grand désir de devenir un enfant plus fidèle de la Reine *du Ciel*.

— A *Voël*, les Frères des Ecoles Chrétiennes, remplis du plus grand dévouement, ont encore cette année donné la plus gracieuse hospitalité aux pauvres Tertiaires franciscains, afin de leur permettre de célébrer leur messe de minuit.

La grande salle de réception était convertie pour la circonstance en une petite église, que le zèle, le dévouement et la charité des chers frères avaient rendue digne de la fête qui allait s'y célébrer.

A deux heures de l'après-midi, eut lieu la réunion à l'Église paroissiale. Notre Révérend Père Directeur nous donna une instruction très pratique sur la manière de faire la méditation.

Les cantiques, comme dans la nuit, en l'honneur du Divin Enfant de Bethléhem, furent des plus touchants et nous aurions voulu que les vains bruits de la terre ne fissent plus écho dans nos cœurs, afin d'entendre la douce voix du petit Jésus de la Crèche qui nous invite à le suivre dans l'humilité et la pauvreté.

Cette grande fête si chère à tout cœur franciscain se termina par un salut solennel et l'absolution générale.

Puis tout le monde s'est retiré, emportant dans son cœur avec le plus agréable des souvenirs, un grand désir de perfection.

24 jan. 1890.

A. G. Secrétaire

Le Chemin de Croix perpétuel



À l'occasion du Nouvel An, nous avons reçu de nouvelles listes d'associés. Les zéloteurs et zélatrices savent qu'ils doivent envoyer, chaque année, au centre de l'Association les noms qu'ils ont recueillis.

Avec quel bonheur nous constatons les développements que prend chaque jour notre chère Association ! Que nous sommes heureux d'entendre les prêtres — surtout nous dire le bien qu'elle opère dans leurs paroisses ! Plusieurs nous ont écrit à ce sujet. C'est Monsieur le curé de Ste-Pétronille (Isle d'Orléans) qui, en nous adressant une longue liste de ses paroissiens, ajoute : « Pour satisfaire à notre obligation, nous faisons le Chemin de la Croix publiquement le dimanche après-midi. J'y ajoute une lecture

ou une courte instruction sur la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » — C'est Monsieur le curé de Berthier près Montmagny qui est heureux de nous dire : « Nos associés, relativement nombreux, me paraissent fidèles à leur engagement. Par exemple, à trois heures et demie, à l'heure de la Visite au Saint-Sacrement, il y en a toujours qui parcourent les Stations. Chaque vendredi, nous faisons le Chemin de la Croix en commun, la sacristie se remplit, pas un siège n'est vide. » C'est Monsieur le curé de Sainte-Monique qui nous envoie une longue liste de 302 associés, et ainsi de suite.

En un mot, ce sont des résultats bien consolants. Car, après le saint Sacrifice de la Messe, est-il un exercice, une prière plus agréable à Dieu et plus méritoire. Notre Seigneur révéla un jour à sainte Gertrude que les actions les plus méritoires et dont Dieu est le plus glorifié sont celles qui lui sont offertes en mémoire de sa Sainte Passion.

Le Chemin de la Croix, c'est la voie douloureuse parcourue, c'est le souvenir des souffrances de la Passion et de la mort de Jésus imprimé dans la mémoire et dans le cœur ; quel enfant de saint François, quel chrétien vraiment disciple du Crucifié n'aimerait pas ce saint exercice ?

Que nos Tertiaires deviennent tous des zélés, qu'ils ne craignent pas de demander des diplômes leur permettant d'admettre dans l'Association, que, sous le regard de leur pasteur, ils s'efforcent de gagner toutes les âmes pieuses qu'ils connaissent, à la pratique de ce salutaire exercice. Qu'ils travaillent à dresser des listes de sept ou de trente, pour qu'il y ait chaque jour, dans la paroisse, plusieurs associés qui fassent le chemin de la Croix.

A l'œuvre, zélés et zélés, par amour pour Jésus crucifié, à l'œuvre ! surtout durant ce temps consacré spécialement à nous rappeler le souvenir de la Passion et à nous en appliquer les mérites. Profitez des bonnes dispositions du peuple chrétien, des sentiments de contrition qui animent même les cœurs moins fervents pour les engager tous à offrir régulièrement durant l'année à Notre Seigneur cette œuvre d'expiation et de pénitence pour leurs péchés. Dites à tous les indulgences innombrables qui sont attachées à ce saint exercice, dites-leur que pour les gagner, la confession et la communion ne sont pas requises comme pour les autres indulgences. — Si quelqu'un prétend ses occupations,

répondez-lui qu'en un *quart d'heure*, on peut faire un très bon chemin de croix. — Si c'est un autre prétexte comme son éloignement de l'église, surtout en hiver, son malheureux état de santé, répondez que dans un cas d'impossibilité physique ou morale de se rendre à l'église, l'associé du chemin de la croix satisfait à son obligation et gagne les indulgences, en faisant le chemin de la croix chez lui avec un crucifix indulgencié à cet effet par un Franciscain ou un prêtre en ayant obtenu le pouvoir. Pour cela, il suffit de tenir le crucifix dans la main et de réciter, sans qu'il soit nécessaire de changer de place, 20 fois *Pater Ave* et *Gloria* ou 20 *Notre Père, Je vous salue Marie* et *Gloire au Père* etc. Si plusieurs personnes sont réunies, il suffit que l'une d'elles ayant en sa possession un crucifix indulgencié, tienne ce crucifix à la main et que toutes récitent les prières en commun avec l'attention convenable.

Nous connaissons dans les colonies lointaines du Nord et du Nord-Ouest des familles entières associées au Chemin de Croix Perpétuel, et qui se consolent dans le fervent accomplissement de cette sainte pratique de l'éloignement des églises et de la rareté du service religieux. Elles y trouvent le moyen de sauvegarder leur foi et d'entretenir dans leur sein la piété et la pureté des mœurs, plus efficacement qu'elles ne l'auraient fait dans les grands centres et dans les villes où abondent cependant les secours religieux.

Enfin, les malades eux-mêmes qui ne peuvent réciter 20 *Pater* etc. — gagnent les indulgences en disant *l'acte de contrition* et l'invocation « *Te ergo quesumus tuis famulis subveni, quos pretioso sanguine redemisti* : Seigneur, je vous en supplie, venez en aide à tous ceux que vous avez rachetés par votre précieux sang, » et en s'unissant, au moins en esprit, à la récitation de 3 *Pater, Ave et Gloria* faite par quelqu'un des assistants.

AVIS : Les personnes qui nous envoient directement leurs noms pour faire partie de l'Association du Chemin de la Croix perpétuel, doivent nous faire savoir en même temps quel jour de la semaine ou du mois elles ont choisi pour remplir leur obligation.



Chronique de S. Antoine

S. Antoine de la rue de Puteaux à Paris. — Là, comme partout où on l'invoque avec confiance, Saint Antoine prodigue ses bienfaits et sème les miracles.

Tous les mardis, la chapelle, pourtant vaste déjà, ne peut suffire à contenir le public nombreux qui s'y presse. Tous les âges, toutes les conditions, se donnent rendez-vous aux pieds du thaumaturge, et qu'il est doux et consolant de voir ainsi réunis dans une commune prière les représentants de tous les degrés de l'échelle sociale !

Chaque mardi, c'est par centaines qu'affluent les demandes de grâces et de secours de tous genres ; mais honneur à Saint Antoine ! c'est par centaines aussi que se comptent les témoignages de la reconnaissance de ses clients.

Toutefois le point le plus intéressant de l'action de Saint Antoine dans la capitale de la France, c'est l'œuvre du pain des pauvres, non pas comme elle est établie partout, mais comme la comprennent les Frères Mineurs de la rue de Puteaux.

Ce qu'on entend par le pain des pauvres, à la Rue de Puteaux, c'est d'abord le *pain spirituel*. Les pauvres, les miséreux, qui dans ce grand Paris, sont multitude, accourent et, en petit comité, c'est-à-dire loin des regards et des oreilles des indiscrets, aux pieds de Saint Antoine, ils s'entendent expliquer la doctrine qui console, réconforte et enrichit. Ce ne sont pas des conférences dogmatiques comme le public choisi en entend dans les grandes églises d'à côté durant le Carême, et après lesquelles plus d'un retourne à jeun comme il était venu, mais c'est la simple explication d'un petit catéchisme, dont on commence par remettre un exemplaire entre les mains de chaque pauvre. Ils se sentent revivre, ces pauvres et ces malheureux, épaves de toutes les provinces, jetées par les naufrages de la vie dans la vaste capitale, lorsqu'ils

entendent ces vérités simples et sublimes, qu'ils avaient apprises au catéchisme et qui depuis, n'avaient jamais plus réjoui leurs oreilles et leurs cœurs. Maintenant, ils comprennent, ils ressuscitent à une nouvelle vie et, après la courte instruction, ils chantent de tout cœur les cantiques à saint Antoine que renferme leur manuel.

Quelle belle et bonne œuvre ! Le cardinal de Paris la signalait naguère à son Clergé comme la plus actuelle des œuvres des temps présents : *L'évangélisation des pauvres*.

Comme cette œuvre convient bien à saint Antoine et aux Frères Mineurs, les amis séculaires des pauvres.

Qu'ils aiment à contempler à la rue de Puteaux en particulier, l'attendrissant spectacle que présentent ces réunions, trois fois par semaine.

Figurez-vous sept ou huit cents hommes, de tout âge, (on pourrait dire de tout rang, hélas ! il y a là bien des ruines de fortune) chantant des cantiques, et écoutant recueillis et silencieux l'instruction toute familière du Père Aumônier. Ce spectacle est vraiment touchant, il n'est pourtant pas l'essentiel : seuls, ceux qui s'occupent directement de l'œuvre, Pères et Tertiaires séculiers (ces derniers chargés de tout le côté matériel) savent les fruits de salut obtenus par cette évangélisation du pauvre. Chaque semaine, ce sont des retours à la vertu, des unions régularisées, en un mot des conversions de tout genre. Aussi lorsque les Pères font appel à ces malheureux, il suffit d'un mot pour en amener deux cents à la Table Sainte, comme la chose s'est vue en novembre dernier.

Il y a quelques semaines, c'était le tour des femmes : elles aussi ont voulu au nombre de deux cents trente recevoir le Jésus de la Crèche, le Dieu des Pauvres, et c'était merveille de voir ces vaincus de la misère s'abandonner aux charmes du contact divin. Encore une fois, honneur à saint Antoine, auteur de ces prodiges ! honneur aussi à ses heureux clients !

Le bon S. Antoine et ses clients. De la familiarité avec laquelle certains « *dévots insolites* » de saint Antoine traitent parfois avec lui et de la promptitude avec laquelle ils se voient aimablement exaucés la *Voix* citait, naguère, le pittoresque exemple que voici :

« Un jour, à P. *Arrière-boutique* de Toulon, Melle Bouffier voit

arriver un individu en gilet, sans veste, un *gargotier* du port, de cinquième ordre. Il entre dans Poratoire, se pose debout devant la statue du Saint et lui dit, à haute voix, la main tendue : « Tu sais ce que je viens faire. Je viens te dire que demain j'ai besoin de travailler et de gagner. Si tu fais mon affaire, eh bien ! je te récompenserai. » Le surlendemain, il revenait : « Me voilà, dit-il au Saint : je viens te payer. Tu as été brave. » « Je t'apporte tes dix francs. »

Saint Antoine, par ailleurs, aime à protéger, tout particulièrement, les soldats et leurs chefs. Ce n'est pas lui qui crierait, s'il était encore sur terre : « A bas l'armée ! A bas l'État major ! » Écoutez plutôt ce trait tout récent :

Un brave Colonel s'était laissé prendre dans les filets d'une intrigue : un document, dont on pouvait se servir pour entacher son honneur, était aux mains de ses ennemis. S'il ne parvenait pas à rentrer en possession de cette pièce, c'était la fin de sa carrière : il lui fallait briser son épée.

Quoique chrétien, des pensées de suicide l'obsédaient. Pourrait-il résister jusqu'à la fin ? Il ne le savait pas. Il se sentait, chaque jour, plus faible. « Je crois bien, disait-il à un prêtre de ses amis, que je serai assez lâche pour me brûler la cervelle, un de ces quatre matins. »

— Pourquoi ce désespoir, Colonel ? lui répliqua le prêtre. . . Il vous reste un moyen de vous tirer d'affaire.

Lequel ? s'il vous plaît.

— Vous avez entendu parler de saint Antoine ? il s'est fait rendre par le diable lui-même un manuscrit volé : il pourra bien vous faire rendre votre papier compromettant. Voyons, promettez-lui quelque chose, s'il vous aide ! »

Après quelques objections, le Colonel promit trois cents francs à saint Antoine, s'il rentrait en possession de son papier, avant une date qu'il fixa.

Les démarches qu'il avait tentées auprès de personnages influents étaient restées sans résultats et l'affaire semblait, plus que jamais, désespérée, lorsqu'un jour précis qu'il avait déterminé au Thaumaturge, il reçut par le courrier du matin, une lettre ou plutôt une vulgaire enveloppe contenant, purement et simplement, la fameuse pièce qui aurait pu être cause de sa ruine.

Inutile d'ajouter avec quelle reconnaissance enthousiaste il a rempli sa promesse envers le Thaumaturge de Padoue.



CIRCA 1800
DONT LES MEMBRES

N'oublions pas
nos
Chers Défunts

L'Assomption. Rev. Monsieur Georges Adrien Lamarque, en religion Frère Jean l'Évangéliste, professeur au Collège, décédé le 6 février, à l'âge de 32 ans et demi après 7 années de prêtrise et 14 ans de profession dans le Tiers Ordre.

Le Vénéré Supérieur du Collège nous écrit : « Il était Tertiaire, depuis 1885, toujours zélé et fervent. Il a fait une mort des plus édifiantes, et je crois bien que c'est dû, en grande partie à saint François d'Assise, s'il a si bien vécu et s'il est mort d'une manière si édifiante ; car il ne cessait d'invoquer le saint Fondateur du Tiers-Ordre, surtout à ses derniers moments. »

Ces simples mots font le plus bel éloge de ce pieux tertiaire, aussi nous sommes-nous permis l'indiscrétion de les reproduire. La *Revue* offre ses plus sincères condoléances au Vénéré Supérieur et aux Messieurs du Collège cruellement éprouvés par la perte d'un prêtre si pieux et si distingué.

Lowell. — Mr Louis Audette, Frère Marie Joseph, décédé le 18 novembre 1898, à l'âge de 64 ans, novice depuis le 19 novembre 1897, profes sur son lit de mort.

Tressouvent durant sa maladie, on l'entendait se demander, est-ce que je finirai mon noviciat sur cette terre ? Mieux que cela, il devait le terminer au ciel ! Mr. Audette fut toujours le citoyen intègre et le père de famille par excellence. Il a donné le bon exemple à tous mais surtout aux tertiaires, pendant l'année qu'il eut la consolation de passer dans l'Ordre séraphique. La Règle était pour lui le code sur lequel il modelait sa vie. Puisse cet exemple être suivi par ses frères de la Fraternité de Lowell.

Québec. — Fraternité du T. Saint Sacrement. — Mlle Emilie Dugal, en religion Sr Marie du Saint Esprit, décédée le 29 janvier dernier, à l'âge de 68 ans, après 28 ans de profession.

Sa prière était presque continuelle. Son plus grand bonheur était de demeurer au pied des autels autels, ou chaque jour elle passait de longues heures, en présence de Jésus-Hostie.

Terrebonne. En moins de deux mois, Terrebonne a perdu trois Tertiaires dont la vie était un sujet d'édification pour la paroisse.

Le 16 décembre 1898, Madame Masson, veuve de l'Honorable Edouard Masson, en religion, Sr Ste Elisabeth.

Le 21 janvier 1899, au presbytère, Madame Pierre Piché.

Toute sa vie, elle fut le modèle d'une chrétienne. Mère d'une nombreuse

famille, elle avait, avec bonheur, consacré à Dieu un fils : notre digne et vénéré Curé, et trois filles religieuses. Depuis plusieurs années, les infirmités du grand âge éprouvaient beaucoup sa santé ; malgré tout, elle jouissait de la plénitude de son jugement ; ce qui, joint à une extrême bonté qui la caractérisait, lui avait conservé la vive affection de tous ceux qui l'approchaient. Elle s'intéressait à *tout* et à *tous* ; ce qui fait que son décès est ressenti si profondément. — D'une piété solide, elle avait soif de la vue de Dieu, et nous demandait de ne pas prier pour la prolongation de ses jours. — Deux de ses filles religieuses, eurent la consolation de venir recueillir ses dernières paroles et de lui fermer les yeux.

Que tant de témoignages de sincère sympathie offerts à Monsieur le Curé, consolent un peu la douleur du fils dévoué, qui depuis si longtemps prodiguait à sa mère les soins les plus attentifs et les plus délicats. — Que l'exemple de son dévouement pour sa vieille mère rappelle à ses paroissiens le respect dû par les enfants aux auteurs de leurs jours.

La *Revue* ajoute ses témoignages de sympathie à ceux que la paroisse entière a offerts à son digne pasteur.

Le 4 février 1899, Madame Octave Forget, (sœur de Madame Edouard Masson), en religion Sr Ste Monique.

Dame intelligente et supérieure, elle avait été toute sa vie, dévouée aux bonnes Œuvres de la paroisse, qui ressentent vivement sa perte. Son attachement au Tiers Ordre était remarquable.

Toutes trois furent exposées dans leur habit franciscain. Une Tertiaire.

Sainte-Anne des Plaines. — Joseph Guenette, en religion Frère Antoine, décédé à Sainte-Anne des Plaines, le 26 Janv. 1899, à l'âge de 77 ans, après 4 années de profession.

— Mademoiselle Adeline Filiatrault, décédée le 2 Janv. 1899, à l'âge de 52 ans, après 10 de profession.

Montréal. — Dame Veuve Gaspard Bourgeois, née Aurélie Jolicœur, en religion Sœur Marie du Crucifix, décédée le 1er Janv. 1899, à l'âge de 61 ans.

Mana Cadieux, décédée après un an de profession.

— Dame J. S. Désy, en religion Sœur Gertrude, décédée le 27 janvier à l'âge de 52 ans et 6 mois, après 3 ans et 2 mois de profession.

Saint-François de Sales. — Séraphin Coutier, décédé le 13 Janv. 1899.

Deschambault. — Mde Isidore Belisle, née Adélaïde Arcand, décédée le 26 Oct. 1898.

Mr Louis Belisle, décédé le 27 Déc. 1898.

Mde Louis Belisle, née Emma Gauthier, décédée le 3 Janv. Tous appartenaient au Tiers Ordre.

Saint-Jacques. Dame J. Hormisdas Lesage, née Marie-Louise Gareau, décédée le 3 Janv. à l'âge de 50 ans 6 mois et 11 jours, après avoir reçu les derniers sacrements.

Elle avait été une des premières à entrer dans le Tiers-Ordre ici, son nom était Sœur Sainte Elisabeth de Hongrie. Elle se faisait remarquer surtout par sa charité pour les pauvres.

Saint-Henri de Montréal. Dame Désiré Turcot, née Lumina Sénécal, en religion Sœur Marie-Anne, décédée le 14 Janv. à l'âge de 51 ans, après 11 ans de profession.

Saint-Boniface de Shawenegan. — Durant l'année 1898 le 15 Fév., Félicité Lesage, Veuve F. X. A. Rivard, décédée à l'âge de 75 ans.

En cette personne, les pauvres ont perdu une âme des plus charitables, et l'Eglise une bienfaitrice.

— Le 3 Mars, Exilda Lacoursière, épouse d'Onésime Lafresnière, âgée de 39 ans.

Mère pieuse et dévouée pour le salut spirituel de ses enfants, elle reçut les derniers sacrements, toute pénétrée des plus grands sentiments de religion.

Le 20 juin, Emérence Corriveau, Veuve d'Antoine Boisvert, âgée de 75 ans.

A la tête d'une nombreuse famille, elle a été considérée par la paroisse comme le modèle des mères chrétiennes.

Le 14 juillet, Julie Paradis, Veuve de Benjamin Rabouin.

— Le 20 juillet, Joseph Deyré, âgé de 80 ans.

— Le 23 Aout, Albina Lampron, épouse d'Adélarde Boucher, à l'âge de 25 ans.

Malgré son jeune âge, et son grand désir de vivre, elle fit généreusement le sacrifice de sa vie, en présence de son époux et de ses parents.

Le 9 Octobre, Ezilda Lemay, épouse d'Alfred Bellemare.

— Après une longue maladie soufferte avec patience et résignation, Olivine Bellemare, Veuve d'Antoine Fréchette, âgée de 55 ans.

Les pauvres ont perdu en elle un de leurs soutiens et l'Eglise une bienfaitrice.

— Le 29 novembre, après une paralysie qui a duré deux ans, Luc Lamy, âgé de 68 ans.

— Le 3 décembre, Clara Langlois, épouse d'Emile Bellemare.

Cette jeune femme, remarquable par sa vertu, venant de terminer son année de noviciat, a pu faire à domicile sa profession comme Tertiaire.

Saint Joseph de Lévis. — Dame V. Hubert Guay, née Olive Bellerive, en religion Sœur Sainte Claire, décédée le 23 janvier 1899, à l'âge de 75 ans et 2 mois, après 8 ans de profession.

Fall-River Mass. 7 janvier 1899, Mde Gilbert Fournier, née Mathilda Samson, décédée à l'âge de 76 ans, après 5 années de profession.

Elle s'est efforcée de servir Dieu pendant sa vie, en élevant une nombreuse famille dans l'amour et la crainte du Seigneur ; aussi elle eut le bonheur de lui consacrer plusieurs enfants. Sa vie fut une vie de souffrances qu'elle endura avec résignation, et en esprit de pénitence. Ses derniers moments furent calmes comme sa vie. Tous ceux qui ont eu l'avantage de la connaître, et surtout de jouir de son intimité, se placent à dire que sa vie fut une vie exemplaire et remplie de mérites pour le ciel. H. F.

Maskinongé. Dame Veuve Louis Bastien, en religion Sœur Sainte Véronique, décédée le 11 janvier dernier, à l'âge de 60 ans, après 6 ans de profession.

Saint-Henri — Madame Michel Cyr, née Isabelle Nantel, décédée à l'âge de 95 ans. Elle était tertiaire isolée.

Saint-Antoine de Bienville, Lévis. — Virginie Robitaille, épouse de feu Louis Thibault, décédée à l'âge de 64 ans, après 2 ans de profession.

Sault-Montmorency. — Dame Théop. Bureau, tertiaire, en religion Sœur Théophile, décédée subitement le 18 janvier à l'âge de 59 ans.

Sainte-Thérèse. — Dame Charles Piché, née Eulalie Champagne, décédée le 30 janvier, âgée de 65 ans, ayant 6 ans de profession dans le Tiers-Ordre.

Cette digne Fille de saint François a passé en faisant peu de bruit, c'était une humble violette dont la mort a fait exhaler le suave parfum. Un très petit nombre d'amis seulement, ont pu pénétrer les secrets de cette âme souffrante, qu'il a plu à Dieu de crucifier par de longues et cruelles épreuves, et de laisser mourir sous le poids de la Croix. En effet, outre la maladie douloureuse qui l'a fait beaucoup souffrir presque toute sa vie, mais principalement depuis 6 ans, elle a été éprouvée par des peines intimes et des contradictions de toutes sortes qu'elle a supportées avec une résignation vraiment chrétienne et une humble soumission à la volonté divine. — Malgré son épuisement et ses souffrances, sa grande piété la portait à se trainer péniblement mais avec joie, à l'Eglise qui était le centre de toutes ses affections ; et il était admirable de la voir le dimanche, mettre tout son zèle afin que tout le personnel de la maison puisse entendre la sainte messe.

Dans sa dernière maladie sa condescendance aux désirs de ses garde-malades fut remarquable : « Ce que vous voudrez, » répondait-elle à ceux qui lui demandaient si elle prendrait telle ou telle chose — ou bien — « Vous le voulez, c'est bon. Je le veux. — Ses derniers moments furent des plus consolants, de tous les nombreux malades que j'ai vu mourir, je n'en ai vu aucun avoir si peu de frayeur de la mort, ou plutôt goûter tant de bonheur à son approche, et par une heureuse coïncidence, sur son billet d'Apostolat de la prière on lisait ces mots : « La mort du juste ne l'effraie point. » Le jour qu'elle reçut le saint Viatique, l'avant-veille de sa mort, qu'il était touchant de l'entendre répéter du fond du cœur : « Ah ! que Jésus est bon ! . . . Mais que Jésus est donc bon ! . . . Oh ! Merci Jésus ! . . . Oui, Merci, merci mon bon Jésus ! . . . » Tout le temps qui s'écoula ensuite jusqu'à sa mort fut une continuelle répétition d'oraisons jaculatoires prononcées avec âme : « Mon Dieu, pardon ! . . . Jésus, Marie, Joseph, ayez pitié de moi ! . . . Bon Jésus, miséricorde. Enfin son dernier soupir, fut un suprême cri de repentir et de confiance vers Dieu, et un dernier baiser d'amour à son crucifix. Une personne qui l'avait assistée dans ses derniers jours disait en la regardant exposée sur son lit funèbre : « On dirait que ses lèvres murmurent encore une prière. »

Le trait caractéristique de sa vie a été son esprit de foi qui lui faisait voir Dieu dans tous les événements fâcheux et heureux. Puisse le long martyre de cette belle âme se convertir en fruits abondants de salut pour sa famille, ainsi que pour sa chère Fraternité, et pour toute la paroisse dont elle fut le modèle, car elle était à la fois : Tertiaire, Dame de Sainte-Anne, et associée de la Confrérie du Posaire.

L. C. Tertiaire.

R. I. P.